

SAINT-MALO, le 26 AVR. 2017



Direction des Affaires  
Générales et Juridiques

Nos Réf. : DAGJ /ML – 2017-032  
Affaire suivie par Manuela LETONDU

**Association OSONS !  
Guichet des Associations  
40 ter Square des Caraïbes  
35400 SAINT-MALO**

**A l'attention de M. Alain GUILLARD**

Objet : Votre demande de communication du  
PPI

Monsieur,

Par courrier en date du 2 mars 2017, vous sollicitez la communication d'une copie du Plan Pluri annuel d'Investissement (PPI) de la Ville de Saint-Malo. Ce document étant aujourd'hui inachevé, il ne revêt pas le caractère d'un document communicable (article L. 311-2 du code des relations entre le public et l'administration). Aussi, j'ai le regret de ne pouvoir donner une suite favorable à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée,

  
**Michèle LOMBARDIE**



DGA  
MB